



Syndicat National des Instituteurs, Professeurs des Ecoles et PEGC
Syndicat de la Fédération Syndicale Unitaire
34, Espace Mendès France - 36000 CHATEAURoux
02.54.07.61.39 - mail : snu36@snuipp.fr - site : <http://36.snuipp.fr>

Quel triste climat de rentrée pour nos collègues et les élèves de ce pays. Les différents attentats terroristes qui ont visé la France ces derniers mois nous ont plongés dans une société sécuritaire, limitant les droits et opposant les cultures et les religions. La réponse du gouvernement à ces actes barbares fait le jeu de ceux qui souhaitent voir le pays se diviser et s'affronter.

Après la rédaction des nouveaux projets d'école, en mai 2016, avec un axe prioritaire fixé par le MEN « Transmettre les valeurs de la République », est venu le moment de faire vivre ces projets... On peut légitimement s'interroger sur la symbolique de la chasse aux sorcières lancée cet été sur les plages françaises !

C'est une atteinte pure et simple à nos libertés et cela avec l'approbation de notre 1^{er} Ministre.

Dans les écoles, on peut imaginer que nos élèves ne seront pas à l'abri de cette psychose et de cette méfiance stigmatisant une communauté. De ce fait, on imagine aisément l'ampleur de la mission confiée aux enseignants : apprendre à vivre ensemble dans le respect des différences. Elle s'avérera d'autant plus difficile qu'on ne laisse pas la possibilité aux équipes d'organiser une seconde journée de pré-rentrée avant la rentrée pour préparer au mieux celle-ci, qu'on ne leur donne aucun moyen de formation, peu de conseils de personnes compétentes, que le nombre de psychologues scolaires est insuffisant. Pourtant ces derniers peuvent apporter une aide précieuse aux équipes et aux élèves.

Cette situation ne sera que plus difficile à gérer au vu du manque de moyens qui existent aujourd'hui dans l'Education Nationale et que dénoncent le SNUipp et la FSU depuis tant d'années. 6000 postes créés en 4 ans. Où est donc la promesse des 14000 postes du candidat Hollande ?

L'Ecole Française se dégrade et aucun gouvernement ne prend la mesure du risque qu'encourent notre société et les générations à venir. En fragilisant de la sorte un de ses socles, notre société devient de plus en plus inégalitaire et laisse prospérer le mal-être, la haine et des personnes en marge sans idéal.

C'est pour éviter cette évolution de notre société et s'opposer à la destruction du code du travail que la FSU et le SNUipp appelleront les enseignants à participer à la journée de grève du 15 septembre au sein d'un Mouvement de plus en plus fort soutenu par la majorité des français. Il s'agira également d'exprimer notre désaccord et de mobiliser contre un gouvernement qui n'entend pas discuter avec les syndicats progressistes, les stigmatisant et les criminalisant.

Concernant l'ordre du jour, le nombre important de collègues qui vont être affectés aujourd'hui ne va laisser que très peu de collègues en surnombre. Dès lors, très vite la situation du remplacement va devenir ingérable.

De ce fait nous vous demandons de tout faire pour recruter des enseignants sur liste complémentaire et/ou par inéats, d'autant plus que certains inéats formulés semblent très prioritaires.

Encore une fois le recours à des contractuels serait catastrophique pour les élèves et le statut des enseignants.

Concernant les PES, nous nous étonnons cette année encore d'avoir eu au téléphone après le 15 août, des jeunes collègues forts inquiets pour ne pas dire stressés de n'avoir pu prendre contact avec le titulaire de la classe dans laquelle ils vont travailler à mi-temps. Quelle incohérence que de bénéficier d'une longue période pour se préparer et de ne pouvoir le faire ! Comment le calendrier entre résultats du CRPE et affectation ne peut pas prendre en compte cette donnée ?

Le SNUipp-FSU a dénoncé les modalités d'organisation de l'année de stagiaires et notamment la charge de travail qui leur est imposée en devant mener de front l'organisation de la classe et la validation du master. Nous insistons en mettant en avant que cette charge de travail n'est pas allégée quand un PES, découvre tant bien que mal, aux alentours du 15 août le ou les niveaux de la classe dans laquelle il travaillera à mi-temps toute l'année.

Enfin, lors de la réunion des directeurs, nous avons appris que pour l'inscription aux animations pédagogiques, les premiers collègues inscrits seraient les premiers servis... c'est une façon de proposer un plan de formation qui nous paraît un peu cavalière.